



Demandeur :

Immeuble visé

Nom :	_____	Adresse :	_____
Adresse :	_____	No de lot :	_____
Téléphone :	_____	No de matricule :	_____
Courriel :	_____	Zone :	_____

Documents à fournir (ar.4.2):

- ☐ Titre de propriété
- ☐ Procuration si demandeur n'est pas le propriétaire
- ☐ Description sommaire des travaux projetés
- ☐ Plan ou croquis des aménagements projetés
- ☐ Estimation préliminaire du coût des travaux _____ \$

Vérification de l'admissibilité (art.4.3) : Le fonctionnaire désigné procède à la vérification de l'admissibilité de la demande. Le projet soumis doit être conforme aux dispositions du présent règlement et des règlements d'urbanisme en vigueur, et à cette fin :

- a. Le requérant a fourni les informations requises à l'article 4.2;
- b. L'immeuble est exempt de toute somme due à la Municipalité au titre des taxes foncières, des taxes de service ou des droits de mutation immobilière;
- c. Le fonctionnaire désigné s'assure de la disponibilité budgétaire pour l'aide financière accordée sous forme d'aide financière estimée;
- d. Le requérant fournit, sur demande, un document démontrant sa capacité financière afin d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation du projet.

Signature du demandeur

Date